

# Algérie : une étude lève le voile sur la situation des mères célibataires

Autor(en): **Lamidi, Soulef**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[95] (2007)**

Heft 1509

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-283112>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Algérie

# Une étude lève le voile sur la situation des mères célibataires

Vingt-et-un pour-cent des femmes seraient devenues mères célibataires à la suite d'un viol, 47% vivraient de la prostitution, 12% seraient sans domicile fixe. Une enquête réalisée pour la première fois par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP) auprès de 873 mères célibataires dévoile la réalité d'un phénomène social qui ne cesse de prendre de l'ampleur en Algérie.

SOULEF LAMIDI

Sujet tabou s'il en est, le phénomène des mères célibataires reste le corollaire de la pauvreté en Algérie. Selon une étude réalisée par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP), 74% des filles mères n'ont aucune ressource financière stable, alors que 47% exercent le plus vieux métier du monde. Par ailleurs, 21% des femmes interrogées sont devenues mères célibataires à la suite d'un viol. Près de la moitié déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel. L'âge des mères célibataires oscillerait entre 16 et 45 ans, le quart seraient âgées de 21 à 25 ans. Finalement, 13,6% des mères célibataires sont elles-mêmes nées d'une relation hors mariage et n'ont aucune information sur leur père.

Le mariage religieux (ou le mariage par la Fatiha) non inscrit à l'état civil, considéré comme illégal par un texte de loi en vigueur depuis plus d'une année, est un des facteurs explicatifs du phénomène. Des 873 femmes interrogées, 240 étaient des «épouses» mariées sous la Fatiha; 344 enfants sont nés de ces unions irrégulières.

## Sortir de l'anonymat

La mobilisation de certaines associations féminines en vue de porter aide et assistance à cette tranche de la société a grandement encouragé ces filles-mères à sortir de l'anonymat. «Le sentiment de culpabilité les ronge. Elles sont les seules à payer une «faute» commise par deux personnes. Nous vivons dans une société de machos, qui ne pardonne pas aux femmes. Dans les relations extraconjugales, c'est toujours elle qui est blâmée», affirme une sociologue du CENEAP.

Lors de la présentation des résultats de cette étude, Zakia, fille-mère de 23

ans témoigne : «Je me suis mariée sous la Fatiha seulement. Mon mari m'a promis que cette situation était provisoire. Six mois après notre mariage, il s'est éclipsé et n'a plus donné signe de vie. Par la suite, j'ai découvert qu'il était marié et père de trois enfants. Lorsque je lui ai annoncé ma grossesse et lui ai signifié qu'il fallait inscrire notre mariage à l'état civil pour avoir un livret de famille, il m'a insulté et chassé de la maison avant d'affirmer que je n'étais pas sa femme. Cela fait plus d'une année que j'essaie de régulariser ma situation en vain. Mon fils est né sous X.» Retenant difficilement ses larmes, Zakia nourrit un grand espoir: qu'un jour la justice la rétablisse dans son droit. «Il m'a trahi. En réalité, le seul perdant dans cette histoire est notre fils. Il grandira sans père et sans papiers.»

## Sans travail, ni logement

La classification des filles-mères en fonction de leur niveau d'instruction a révélé que 29% avaient un niveau d'éducation moyen. «La faiblesse du niveau d'instruction ne peut pas être un facteur explicatif dans la mesure où plus de 50% des mères célibataires ont un niveau d'instruction qui leur permet d'être informées, ou de s'informer, sur au moins un moyen de contraception, notamment la pilule», lit-on dans le rapport. Ce dernier montre également que contrairement aux idées reçues, le travail féminin et, partant, le milieu professionnel, ne peuvent pas non plus être considérés comme un facteur favorable à une grossesse hors mariage, étant donnée que la plupart des mères célibataires interrogées (68%) n'ont jamais travaillé. Seules 4% d'entre elles recherchent un emploi. Les rédacteurs de cette enquête précisent que plus de 47% des mères célibataires sans

emploi sont des «travailleuses du sexe». Par conséquent, elles ont une rentrée financière régulière. Il a aussi été signalé que sur les 25% qui ont un travail, seules 7,7% ont un poste permanent.

Par ailleurs, les chercheurs du CENEAP ont affirmé que 24% des sondées habitent des maisons précaires, 12% sont sans domicile fixe (SDF). «Cela signifie que la précarité de l'habitat touche des femmes déjà vulnérables parce que non instruites. Cependant, on constate que parmi les SDF, 6,7% ont un niveau supérieur et 11,5% ont un niveau secondaire. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles aient été contraintes de quitter le domicile familial.»

## Améliorer le dispositif juridique

Cette étude est le point de départ d'une réflexion sur les instruments à mettre en place pour prévenir les grossesses hors mariage, d'une part, et venir en aide aux femmes qui n'ont pas pu les éviter, d'autre part. Ainsi, elle préconise de lancer des actions de prévention (contraception et ouverture de centres d'accueil), d'assurer une assistance juridique et psychologique à cette catégorie de la société, d'élaborer des programmes spécifiques ciblant les prostituées, particulièrement les toxicomanes, les mariées par la Fatiha et les femmes violées. Il est aussi recommandé d'assurer un suivi juridique et psychologique des enfants des prostituées, et ce dans le cadre des conventions internationales.



## Filles de joie malgré elles

### Naïma

Traînant un passé douloureux, Naïma, âgée de 40 ans, a vécu durant huit ans dans la rue. «A plusieurs reprises, le destin m'a joué des tours. A chaque fois que je croyais que la vie allait me sourire, le destin me faisait un sale coup. A 20 ans, j'ai décroché mon bac. Je croyais que toutes les portes allaient s'ouvrir devant moi. Quelques années après, mes rêves se sont évanouis devant l'amère réalité. A 25 ans, j'ai fait la connaissance du père de ma fille, Amar. Il m'a promis monts et merveilles. Durant plus d'une année, j'ai vécu comme une vraie princesse. Enceinte, je croyais que cette nouvelle allait le faire sauter de joie. Cela a été, la première réelle déception de ma vie. Et la descente aux enfers a commencé. Froid et sans aucune pitié, il m'a lancé «je ne suis pas le père, sale traînée. Je ne veux plus entendre parler de toi». Rejetée par son «bien-aimé» et par la suite par sa propre famille, Naïma a trouvé refuge chez une parente qui a accepté de l'héberger jusqu'à l'accouchement. «J'ai refusé d'abandonner ma fille. Mais, je ne savais pas ce que le destin allait me réserver.» Seule, sans logement, ni argent, elle a dû faire face aux problèmes et à son «nouveau statut» de fille-mère. D'un centre d'accueil à un autre, d'une

association à une autre, Naïma a frappé à toutes les portes pour avoir un toit ou un poste de travail. «Quatre ans plus tard, je me suis rendue à l'évidence. Personne, ni association féminine, ni centre d'accueil, ni Etat n'étaient en mesure de m'aider.» La rue était sa seule solution. «J'ai élu domicile sous un pont. Même là, je n'étais pas tranquille. J'ai dû me battre, au sens propre du mot, pour garder cet endroit. Petit à petit, j'ai dû vendre mon corps pour vivre et faire vivre ma fille. Le simple fait de parler de cette époque de ma vie me donne la nausée. Je ne me suis pas prostituée pour le plaisir, j'étais obligée de le faire. Un fois, j'ai vendu mon corps pour le prix d'un casse-croûte, que j'ai partagé avec ma fille», a-t-elle raconté. Depuis deux ans maintenant, Naïma vit avec sa fille dans le centre SOS femme en détresse.

### Nadia

Nadia est victime de viol. De cette relation que son corps et son âme ont répugnée est née Fouad. «Dans cette mésaventure, la société a oublié que c'était moi la victime. La seule et unique victime. J'ai dû payer pour une faute que je n'ai pas commise. Pour faire taire le scandale, mes parents m'ont chassée de la maison. Après l'accouchement, j'ai signé les papiers pour l'abandon de l'enfant. Il a été placé dans une pouponnière, depuis je n'ai plus de nouvelles de lui.» Coiffeuse, elle a loué un studio dans un quartier populaire. «Je ne peux pas me permettre de louer dans un quartier chic. Je sais que dans ce quartier, je passe pour une p... parce que j'habite seule. Ma réputation n'a plus d'importance.»

En réponse à une question relative à sa relation à sa famille, Nadia est catégorique. «Après mon viol, je n'ai trouvé personne à mes côtés. Tout le monde m'a laissée tomber. Psychologiquement et physiquement, j'étais abattue. J'avais besoin du soutien de mes proches. Aujourd'hui, je n'ai besoin de personne. J'ai décidé de prendre en charge ma vie. Je suis cassée de l'intérieur. Je suis une vieille de 90 ans dans le corps d'une jeune de 28 ans.»